

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 41 (1983)
Heft: 2

Artikel: La Société d'études économiques et sociales : rétrospective 1943-1983
Autor: Golay, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - RÉTROSPECTIVE 1943 - 1983

Jean GOLAY,
*Professeur honoraire
de l'Université de Lausanne*

1. LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SEES)

La Société d'études économiques et sociales a été constituée à Lausanne, le 28 avril 1943, sur l'initiative de diverses personnalités romandes.

Il faut rendre un juste hommage à Jules Chuard, à l'époque directeur de l'Ecole des HEC, en rappelant le rôle essentiel qu'il a joué en vue de créer la Société d'études économiques et sociales. Il en a été la cheville ouvrière, ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux du Comité provisoire de mars et d'avril 1943. Par ses prises de contacts, ses interventions auprès des pouvoirs publics et de plusieurs personnalités de notre Canton, le professeur Chuard a été le promoteur de la Société. Pour des raisons d'opportunité et pour éviter de circonscrire le rôle de la Société à l'Ecole des HEC, à ses problèmes et ses préoccupations, il avait été décidé que le futur président ne devait pas, au début, être choisi parmi les professeurs de la dite Ecole ; ainsi, d'emblée, le rayonnement de notre Société prenait une plus large dimension. Par la suite toutefois, et heureusement, une forme d'alternance a été adoptée : à un président professeur succédait un homme de la pratique et vice versa.

L'idée même de la création remontait à 1942. Projet cher au Directeur de l'Ecole des HEC, il s'en était ouvert déjà à un collègue, le professeur Borlé, et à deux représentants des milieux industriels vaudois, Rodolphe Stadler, lui-même gradué HEC de Lausanne, administrateur-délégué des Câbleries et Tréfileries de Cossonay S.A., et Louis Béguin, avocat, directeur de l'Association des industries vaudoises. Tous deux s'étaient montrés très ouverts à une telle idée, d'autant plus que les circonstances du moment étaient favorables à un rapprochement de l'Université, singulièrement de l'Ecole des HEC, et du monde économique.

A cette époque, l'Ecole des HEC avait pris un développement réjouissant au niveau de l'enseignement ; son programme s'élargissait par la création de nouveaux cours, destinés à satisfaire un nombre croissant d'étudiants. Son directeur éprouvait le besoin de créer des liens plus étroits avec la pratique, d'une part pour que les chefs d'entreprises soient mieux informés de ce qui se faisait à l'Université, d'autre part pour que le corps enseignant ait des contacts plus réguliers avec la vie des affaires et avec les responsables qui présidaient aux destinées économiques du Canton et de la Suisse.

D'autres motifs justifiaient la création d'un tel organe de liaison entre l'Alma Mater et le monde économique. Nous nous trouvions en pleine guerre mondiale. Tous les continents étaient touchés, sinon directement comme l'Europe, du moins indirectement. Depuis quatre années, les hostilités sévissaient et avaient transformé notre vieux continent en une forteresse, au centre de laquelle, la Suisse de 1943 était entièrement encerclée par les forces de l'axe Rome-Berlin. L'isolement était devenu total lorsque les Allemands en 1942 eurent occupé en France toute la zone qui était restée libre après l'armistice de 1940. A cela s'ajoutaient, en Suisse, les restrictions à la liberté d'expression, les difficultés de notre ravitaillement, le rationnement alimentaire, en dépit de la réussite du plan Wahlen qui avait doublé en deux ans la surface cultivée et augmenté ainsi notre potentiel de résistance. Ces événements n'étaient pas sans exercer un effet psychologique sur les relations traditionnelles entre classes sociales : rapprochement de la campagne et de la ville, besoin de contacts entre les milieux intellectuels et ceux qui oeuvraient à répondre aux besoins matériels de toute la population. Repliés sur nous-mêmes, cet isolement imposé de l'extérieur nous fut en un sens salutaire. Il fit tomber bien des barrières entre individus exerçant des activités différentes mais séparés par des préjugés plus artificiels que justifiés.

Le 1er janvier 1943, le président de la Confédération, Enrico Celio, s'adressant au peuple suisse, avait dit : «Je ne me rappelle pas, en effet, depuis qu'il existe une Suisse, que ses habitants aient jamais été aussi étroitement unis qu'aujourd'hui». C'était une nouvelle preuve que chacun éprouvait le besoin de se sentir membre d'une même communauté, dans laquelle la notion de classe sociale passerait au second plan et où un esprit de solidarité confédérale prévaudrait sur tous les autres. Dans ce climat, l'idée du professeur Chuard rencontra le meilleur accueil auprès des hommes d'action et des milieux politiques.

Aussi, au moment de la création de la SEES, ses fondateurs purent-ils compter sur une très large compréhension de tous les milieux de la Suisse romande : hommes politiques, assureurs, banquiers, industriels, commerçants, ainsi que professeurs, juges fédéraux, directeurs de grandes organisations semi-publiques. Le premier Comité de Direction de la Société fut composé comme suit : président, Antoine Vodoz, Conseiller d'Etat et Conseiller national ; vice-président, Jules Chuard, professeur ; trésorier,

Francis Yaux de la Banque Cantonale Vaudoise, et comme autres membres : Maurice Aeschlimann, Louis Béguin, Henri Borle, Maurice Bourquin, Albert Masnata, Rodolphe Stadler, et un secrétaire général, Jean Golay.

La SEES se proposait une double activité : d'une part, organiser des conférences sur des sujets économiques et sociaux d'intérêt général et créer des contacts entre gens de milieux différents, mais dont les préoccupations se rejoignaient : hommes politiques et électeurs, patrons et syndicalistes, professeurs et industriels. Un membre du Comité avait proposé que le secrétariat devienne un centre d'études pour répondre à des demandes des pouvoirs publics et d'entreprises privées désireux d'être informés sur tel ou tel problème. Si cela ne s'est pas complètement réalisé, c'est avant tout faute de moyens financiers. Un tel objectif aurait nécessité des fonds très supérieurs à ceux mis à notre disposition : il aurait fallu engager du personnel compétent et être assuré de ressources financières régulières.

D'autre part, parallèlement aux conférences et aux séances d'échanges d'opinions, la SEES s'engageait à publier une revue. L'article 2 des statuts précisait : «La Société a pour but d'entreprendre ou de favoriser des études et des recherches scientifiques et pratiques d'ordre économique et social. Elle travaille en collaboration avec l'Université de Lausanne». L'article 3 porte sur les moyens d'action de la société :

- 1) la création d'un centre d'études économiques et sociales
- 2) l'organisation de conférences et de séances d'informations
- 3) l'édition d'une revue et d'autres publications.

Durant les deux premières années d'activité de la SEES, ses responsables eurent pour principal objectif d'organiser deux sortes de manifestations : conférences sur des sujets concernant directement notre économie, ou alors présentation par deux préopinants d'une matière donnant lieu à une discussion largement ouverte incitant les participants à intervenir dans la discussion et à exprimer leur opinion en toute liberté. Il n'était pas possible à l'époque de faire appel à des personnalités étrangères.

Pour illustrer les remarques ci-dessus, rappelons la toute première séance, datant du 24 mai 1943 ; elle avait été consacrée à exposer «*Les postulats de la commission fédérale en vue de la stabilisation des prix*», par Monsieur Pahud, directeur du Service fédéral du contrôle des prix, à Montreux, et J.-P. de Coulon, des Câbleries et Tréfileries de Cossonay. Trois semaines plus tard, le problème du contrôle des prix donnait lieu à une large discussion au cours de laquelle les divergences entre les autorités d'une part et les milieux industriels d'autre part apparurent dans toute leur ampleur.

Les sujets suivants, présentés soit sous forme de conférences ou de séances de discussion marquèrent les années 1943 à 1945 : «*L'impôt anticipé*», par un secrétaire de l'Administration fédérale des contributions ; «*La gestion des CFF*» par le directeur

de l'Office fédéral des transports ; «*Les directives de l'Union suisse des paysans*» ; un exposé sur le projet de «*Loi sur la concurrence déloyale*». L'avocat Marcel Regamey avait analysé «*L'avenir de l'agriculture et la réforme du droit agraire*». L'assurance-vieillesse et le problème de la nationalisation des entreprises furent aussi l'objet de débats.

En décembre 1945, le projet de la «*Société anonyme paritaire*» qui avait été imaginée et conçue par deux de nos membres, L. Maire, délégué suisse à la F.A.O., et J. Pavillon, notaire, et dont le texte avait paru dans notre périodique au mois d'octobre, avait été vivement discuté, voire controversé, lors d'une séance très fréquentée.

Enfin après six années d'isolement, dont deux pour la SEES, les frontières politiques s'ouvrirent avec nos voisins. Aussi, l'atmosphère étouffante que nous avions connue pendant les hostilités engagea-t-elle notre Comité à faire appel à des amis étrangers pour faire entendre des hommes marqués par la guerre qu'ils avaient vécue. Leur vision de l'avenir du monde était profondément influencée par leurs expériences de six années de lutte, d'angoisse, de destruction, mais aussi de résistance et d'espoir.

En octobre 1945, Louis Mario, Professeur à Paris, nous entretint des «*Accords de Potsdam et l'économie européenne*» ; en novembre, Jean Halpérin venait de Paris pour parler de «*L'évolution économique et sociale de la France nouvelle*» ; notre grande voisine était en pleine mutation sociale avec l'accord de de Gaulle qui en avait pris l'initiative.

Le 7 décembre, André Siegfried, membre de l'Institut de France, se penchait sur «*Le destin de la civilisation occidentale*» ; la clarté et l'élégance de la forme de cet exposé donnaient encore plus de poids à la rigueur de la pensée de Siegfried qui engageait l'auditoire à reconsidérer une «*Weltan-schauung*» singulièrement dépassée par les événements. Il fallait se faire une nouvelle image du monde en devenir, des relations humaines et des usages qui allaient en résulter.

En février 1946, nous eûmes le privilège d'entendre une conférence du rédacteur en chef de l'«*Economist*», Geoffroy Crowther, sous le titre de «*Entreprises privées et économie planifiée, compromis ou synthèse*». Cet exposé parut dans le numéro d'avril de notre périodique. Il était significatif qu'au lendemain des hostilités, un représentant de la Grande-Bretagne dont l'économie avait été obligatoirement planifiée par suite des exigences de la guerre, affirmait, en se basant sur l'expérience, que l'économie planifiée était infiniment moins efficiente que l'économie libre et qu'une économie planifiée était incompatible avec la liberté politique. Il concluait en disant : «*si le mobile social, qui exige le contrôle de l'Etat et le mobile du profit qui préconise un retour à un libéralisme nuancé, tendent à s'opposer l'un et l'autre, il en résultera un déclin de l'activité économique, du chômage et un appauvrissement certain. La solution consiste à assigner à chacun de ces éléments sa propre sphère d'activité - ses propres frontières - et à lui garantir dans le cadre de celle-ci la possibilité de travailler en*

toute liberté». Ces propos étaient tenus en 1946; n'avaient-ils pas un caractère prophétique si on les compare à la situation actuelle de notre monde?

Une année plus tard, le professeur d'économie politique, Jean Marchal, dans une conférence intitulée «*La fin des temps modernes*», évoquait l'évolution des idées et l'apparition d'une «ère nouvelle qui aura à résoudre, entre autres, les problèmes que posent la coexistence ou la disparition du communisme et du capitalisme, la suppression des crises économiques, l'inclusion des peuples de couleurs dans le système économique et politique civilisé». Or, à cette époque, la crise du pétrole n'avait pas encore éclaté, les prétentions et les revendications des pays sous-développés, comme les divergences dans les conflits Nord-Sud et Est-Ouest, étaient à peine soulevées, voire ignorées.

En 1947, Pierre Mendès-France, ancien Ministre des finances dans le gouvernement de Gaulle, était l'invité de la SEES pour évoquer «*La situation économique des USA et le plan Marshall*». Celui-ci reflétait l'effort généreux des USA pour aider l'Europe à sortir de la misère.

Les questions monétaires¹ furent développées à maintes reprises sous des aspects fort divers. En 1946, Marcel van Zeeland, premier directeur de la BRI, entretenait ses auditeurs sur le sujet «*Monnaie et démocratie*»; une bonne monnaie, soulignait-il, est un instrument indispensable pour réaliser dans la démocratie un juste équilibre entre l'économie et le social.

Au nombre des personnalités dont la présence et les exposés ont honoré notre Société, il faut citer tout particulièrement deux économistes de renom mondial: Robert Triffin et John Kenneth Galbraith.

Robert Triffin, professeur à l'Université de Yale (USA), après avoir occupé une chaire à l'Université de Louvain (Belgique, son pays d'origine) et à celle de Harvard, expert et conseiller international de nombreux organismes, a été l'auteur de maintes études et propositions en relations avec le système monétaire international. A plusieurs reprises, il a collaboré à notre périodique, parallèlement à deux conférences tenues à Lausanne sous nos auspices.

John K. Galbraith fut notre hôte le 19 février 1970 devant un Aula comble; il était venu exposer les points fondamentaux de sa philosophie sous le titre «*Economics: a new View*». Faut-il encore rappeler son non-conformisme, sa vision révolutionnaire de l'économie en gestation, son analyse de la position et de l'avenir des grandes entreprises multinationales, sa prédiction de l'affranchissement des lois du marché?

Sans doute, ces conférenciers étrangers, si prestigieux fussent-ils, n'auraient pu, à eux seuls, répondre à l'un de nos objectifs principaux: aborder nos problèmes au niveau «national et cantonal» en organisant des débats contradictoires pour en mieux

saisir les différents aspects. A cet effet, la SEES a fait régulièrement appel à des magistrats fédéraux, cantonaux, communaux. Nous avons maintes fois recouru à de grands commis responsables de nos régies, à des représentants d'organisations syndicales, ouvrières et patronales, à des industriels, à des hommes de science. C'est la diversité de nos invités, hommes de cabinets, chefs d'entreprises, politiciens, hommes d'action provenant de milieux très différents et d'opinions distinctes, voire opposées, qui ont assuré l'attrait de nos débats et la fidélité de nos membres.

Citons encore, à titre d'exemple, quelques-unes de nos manifestations. En 1950, Jean Hotz, chef de la Division du Commerce, initiait son auditoire aux «*Problèmes de la politique commerciale*». Deux ans plus tard, l'ancien président de la Confédération, Ed. de Steiger, avait retenu notre attention sur le «*Référendum contre la nouvelle loi sur l'agriculture*». C.F. Ducommun, directeur à Nestlé S.A., passionnait son public par un exposé intitulé «*Le défi communiste au patronat*».

A deux reprises, le problème des cartels a donné lieu à des discussions. «*Le contrôle des prix*» a été une nouvelle fois abordé, comme du reste le problème des finances tant cantonales que fédérales. «*La Suisse et l'Europe*», «*L'indice du coût de la vie en Suisse*» sont quelques-uns des thèmes traités dans le cours des années cinquante, tandis que les premiers projets de collaboration européenne étaient discutés.

L'arrivée au début des années soixante d'un nouveau secrétaire général, le professeur P. Goetschin devait donner une orientation complémentaire dans l'établissement de nos programmes et conférences, et dans le choix des matières présentées dans la Revue. Si nous jetons un regard sur les quarante ans de la Société, nous constatons non seulement une évolution des idées et des manières de vivre des individus, mais aussi une évolution, peut-être plus rapide encore, au niveau des moyens de production, des techniques souvent révolutionnaires faisant éclater des méthodes de travail subitement surannées, des systèmes nouveaux d'enregistrement de données de toute nature. L'apparition et l'application de l'informatique, de l'électronique, ont profondément transformé l'organisation des entreprises. En conséquence, la planification s'est substituée à des procédés empiriques ; pour tenir compte de cette évolution, P. Goetschin, sans négliger le désir de nos membres d'être informés sur les problèmes économiques généraux, a dès lors accordé une place justifiée dans le choix des conférences et des articles de la Revue, aux questions de gestion de l'entreprise.

A maintes reprises, lorsqu'il a été question de problèmes économico-sociaux tels que la durée de travail, la participation, la vie de l'entreprise, comme aussi l'évolution de l'indice des prix, nous avons régulièrement fait appel à des représentants des différents partenaires sociaux, chefs d'entreprise et secrétaires syndicaux, secrétaires d'organisations patronales et délégués du monde ouvrier.

Il s'agissait de donner l'occasion aux parties en présence de pouvoir présenter leur position respective et le cas échéant de la défendre. Pour ne citer qu'un exemple, on peut rappeler la séance contradictoire du 10 juin 1971 dont le sujet était «*La participation dans l'entreprise*», présenté par Pierre Arnold, à l'époque directeur de la Migros Zurich, Roger Besuchet, secrétaire central de la FOMH (actuellement FTMH) et Charles-Arnold Dubois, directeur de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie. La discussion avait donné lieu à un très vif échange de vues.

Au cours des années cinquante, quelques citoyens veveysans se proposèrent de créer un groupement ayant des objectifs rappelant les nôtres par certains côtés. C'est ainsi que fut fondée, en 1955, le Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman. Son fondateur, et président pendant 25 ans, a été Frédéric Maillard. L'existence de notre Société d'une part et les relations amicales avec les professeurs Goetschin et Schaller l'avaient incité à organiser des conférences, des cours et séminaires sur des sujets économiques répondant aux intérêts du moment. Plusieurs de nos conférenciers et quelques professeurs de l'Université de Lausanne participèrent à l'activité de ce Cercle, dont le président devint membre de notre Comité.

En mars 1974, sur l'initiative de P. Goetschin, et de Alain Jenny, fut créée une «association soeur»: la Société d'Etude de la Prévision et de la Planification, qui rencontra, lors de son Assemblée constitutive, une large audience dans les milieux économiques de notre Canton.

Depuis neuf années qu'elle se consacre à répondre aux problèmes de ses membres, la Société d'Etude de la Prévision et de la Planification remplit un rôle des plus utiles. Du reste, elle compte, à l'heure actuelle, quelque 180 membres individuels et personnes morales. Ce n'est pas surprenant puisqu'elle poursuit le double objectif de faciliter les contacts, en Suisse romande et au delà, entre les personnes qui, dans les entreprises privées ou publiques, s'intéressent à la prévision et à la planification, et de provoquer des échanges de vues, des études et des recherches sur les méthodes de prévision et de planification dans une optique à la fois théorique et pratique.

En conséquence, la SEPP, dont l'actif secrétaire est le professeur J. Menthonnex, organise régulièrement des conférences, des séances de discussion, assidûment fréquentées. Au fur et à mesure que les sujets se présentent, elle publie un Bulletin; le dernier paru en mars 1983 porte le N° 25. Voici quelques-uns des thèmes discutés en groupes et ensuite publiés dans son Bulletin: «*La croissance qualitative et ses implications pratiques pour l'entreprise*» (1975); «*Planification d'entreprises et prévisions conjoncturelles*» (1975); «*La philosophie de base de la prévision*» (1977); «*La planification*

dans le groupe St-Gobain-Pont-à-Mousson» (1977); «L'information dans les petites et moyennes entreprises» (1978); «Comment Shell étudie l'avenir?» (1979); «Principaux axes du développement futur des télécommunications, incidence sur l'industrie suisse et romande en particulier» (1981).

Il apparaît que ces objets d'études et de discussion sont très complémentaires des buts que la SEES avait fixé dans ses statuts de 1943 et que sa société fille agit et se développe dans le même esprit que celui qui a présidé à la création de la première.

Dans le cadre des objectifs que poursuit la SEES, quelques membres de la Société et du Comité se sont groupés pour approfondir certains problèmes sous l'angle théorique et pratique. Dès 1978, un groupe «venture-capital» s'était constitué dans cette intention. Après plusieurs séances de discussion, ce groupe a mis au point ses conclusions. La synthèse de ses travaux a été publiée dans le N° 1 de février 1981 de notre Revue qui contient, entre autres des articles intitulés: «La crise du capital-risque en Suisse», «L'évolution récente du capital-risque aux USA», «Possibilité de créer une entreprise d'investissement et de capital-risque». L'actualité de cette question a été confirmée quand, en 1982 et 1983, plusieurs cantons et organisations professionnelles ont mis sur pied diverses sociétés de «capital-risque».

Quelques années auparavant, en automne 1972, nous avons consacré le N° de décembre 1972 aux différents aspects de l'activité des banques en Suisse, avec une présentation du «Système des banques et leurs structures»; leurs relations avec la banque centrale, les pouvoirs publics et l'économie privée; leurs opérations avec l'étranger, - très importantes pour notre Pays; le problème si controversé du secret bancaire trouvait aussi sa place dans ce numéro.

A plus d'une reprise, depuis les années soixante, nos manifestations nous ont placé devant une alternative: devons-nous continuer à offrir à notre public habituel des conférences à «grand succès» avec vedette ou au contraire, nous restreindre à des séances moins spectaculaires, plus modestes quant au nombre des participants et au local retenu? Si les grandes conférences des années 1945 à 1960 avaient rencontré un très bon accueil auprès d'un très large public, il faut reconnaître que les auditeurs des conférences avaient été gâtés par le nombre et par la qualité des orateurs. Fatigués par l'abondance des grands noms, le public a paru en être saturé.

Aujourd'hui seuls des conférenciers bénéficiant d'une exceptionnelle autorité remplissent l'Aula du Palais de Rumine, tel le Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, lors de sa venue à Lausanne le 20 avril 1974 pour entretenir un auditoire archi-comble de la «Politique des caisses vides». Puis ce fut aussi le cas plus récemment à Dorigny, le 3 avril 1979, lorsqu'il développa le thème de «La réforme financière de la Confédération».

Il en avait été de même, en novembre 1974, lorsque l'Ambassadeur Arthur Dunkel, actuellement directeur du GATT, invité dans le cadre des Conférences économiques et sociales de Lausanne, avait intitulé son exposé «*Commerce international : évolution récente et perspectives*».

Nous avons toujours profité de nos Assemblées générales, qui réunissent de nombreux membres, pour compléter l'ordre du jour administratif par l'exposé d'un sujet ponctuel. Ainsi en mai 1977, René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, était notre hôte pour parler de «*La situation monétaire internationale et l'économie suisse*».

L'énergie nucléaire ne nous a pas laissé indifférent puisqu'en janvier 1979, elle était l'objet d'une séance de discussion après une présentation faite par un cadre de l'EOS et par D. Brélaz, mathématicien, aujourd'hui Conseiller national, délégué par les partisans de l'écologie. Le président de la direction générale des CFF, R. Desponds avait accepté en mai 1979 de nous parler de «*La planification, instrument de gestion des CFF*».

Le Conseiller d'Etat J.-F. Leuba avait abordé en avril 1980 un sujet social et un peu inhabituel pour nos membres : «*La prison - pourquoi ?*», alors qu'un mois plus tôt le problème de la drogue était présenté par le Dr P. Calame, psychiatre. En 1982, «*L'Europe dans le monde de l'An 2000*» a fourni l'occasion à Michel Drancourt, de Paris, d'imaginer une incursion dans le domaine de l'extrapolation économique-politique. Janvier 1983 nous a valu d'entendre le Professeur de Harvard D. Landes exposer quelques réflexions sur «*Le défi du quartz et l'horlogerie suisse*». Un mois plus tard, L.Th. Hessels, membre de la direction générale de Philips Gloeilampenfabriken à Eindhoven, dressait un saisissant et inquiétant bilan du marché de l'électronique, où les Japonais ont une avance indiscutable par rapport aux USA et surtout à l'Europe. L'énumération très incomplète qui précède met en évidence la diversité des sujets abordés et présentés par la SEES et reflète la variété des intérêts de nos membres.

Durant la guerre déjà, plusieurs sociétés, clubs, groupements de Lausanne, organisaient séparément des conférences, des exposés et des cours. Il en résultait une concurrence nuisible aussi bien sous l'angle financier que celui de la fréquentation du public.

Il fallut plusieurs années de contacts et de discussions entre responsables pour améliorer une situation peu conforme à l'esprit qui aurait dû présider dès le début, à l'organisation de telles manifestations. Six de ces groupements, dont la SEES, décidèrent de collaborer sous la désignation de «Conférences économiques et sociales de Lausanne». Il s'agissait de l'Association des gradués en sciences sociales, économiques et sociales de l'Université de Lausanne (scindée depuis 1975 en deux associations distinctes), l'Association des industries vaudoises, la Chambre vaudoise du Commerce

et de l'Industrie (ces deux institutions s'étant groupées et travaillant ainsi sous la même autorité), l'Association des intérêts de Lausanne, la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et nous-mêmes. Plusieurs conférences publiques furent ainsi organisées en commun, mais, depuis quelques années malheureusement, cette coordination est quelque peu tombée dans l'oubli.

2. LE SECRÉTARIAT ET NOS BUREAUX

Si, durant les deux premières années, soit de 1943 à 1945, le secrétariat permanent avait pu louer un petit appartement de deux pièces à la Rue Centrale N° 7 (immeuble appartenant à la Caisse d'épargne et de crédit), pour des raisons d'économie, il fallut trouver des locaux moins coûteux. C'est encore J. Chuard qui mit à notre disposition un bureau contigu au secrétariat de l'Ecole des HEC, à la Place de la Cathédrale, au deuxième étage de l'ancien collège Gaillard, dont le rez-de-chaussée et le premier étage étaient occupés par la Préfecture.

En 1943, la permanence du secrétariat était assurée par une collaboratrice, alors que le secrétaire général avait conservé un enseignement de 12 heures hebdomadaires à l'Ecole supérieure de commerce et avait été autorisé de donner un cours de privat-docent à l'Université, auquel s'ajoutèrent, dès 1944, deux heures de chargé de cours. Ainsi la secrétaire était assez fréquemment seule au bureau. A titre anecdotique, faut-il rappeler que la première titulaire, dont l'engagement ne dura que six mois, s'attachait plus à l'heure précise de la sortie qu'à son travail et qu'il lui arrivait de procéder à de petites lessives qui séchaient sur le balcon du deuxième étage de la Rue Centrale. En revanche, devait lui succéder une secrétaire dont la probité intellectuelle et la conscience professionnelle étaient à la mesure de son exceptionnelle intelligence. Hélas pour nous, son mariage nous l'enleva. Il s'agissait de Mademoiselle Nicole Cérésolle, licenciée en sciences politiques et sociales de notre Université, capable d'initiative et pouvant rédiger dans une langue élégante et précise les compte-rendus d'ouvrages qui nous parvenaient pour analyses.

Le passage des secrétaires qui se sont succédées a laissé des traces fort variées, à l'image de leur caractère et de leurs qualités intellectuelles. Certains départs ont été accueillis avec soulagement, d'autres avec regret, aucun avec indifférence. Nous avons eu parmi nos collaboratrices Mademoiselle Yvette Jaggi, alors qu'elle suivait parallèlement des cours en sciences sociales et politiques; devenue aujourd'hui conseiller national, elle est toujours active dans les milieux des consommatrices et au sein des partis socialistes vaudois et suisse.

Deux noms méritent d'être spécialement mentionnés. Pendant 26 ans, Mademoiselle Liliane Oulevey a marqué de sa personnalité les nombreux travaux administratifs de secrétariat. Efficace, expéditive, elle a rendu à la SEES de très précieux services. Elle s'est consacrée à son travail d'une manière exemplaire, avec conscience et jouant son rôle jusqu'à s'identifier avec le secrétariat, avec la Revue, avec la Société, d'où peut-être parfois quelques conflits avec le président en charge ! Mais en revanche, quelle tranquillité pour ce dernier d'avoir pu compter sur elle. Madame Madeleine Sonnard, qui a succédé à Mademoiselle Oulevey, remplit sa tâche dans le même esprit. Avec une telle collaboratrice, le président et le secrétaire général actuel savent que le travail se fait sans bavure, que quelqu'un est derrière eux - pour ne pas dire devant eux - quand il faut leur rappeler tel ou tel rendez-vous ou encore certaines obligations relevant de leur charge.

Last, but not least, la fonction de secrétaire général et d'éditeur de la Revue. Trois titulaires se sont succédés. Le soussigné, pendant 14 ans, suivi par le professeur P. Goetschin durant 12 ans et le Dr HEC Alain Jenny depuis 1969.

Lorsque le professeur Chuard quitta la direction de l'Ecole des HEC pour raison d'âge en 1962, son successeur, le professeur Robert Grosjean, mit à notre disposition, à la Place de la Cathédrale, une deuxième pièce, attenante au local que nous occupions, destinée au président et au secrétaire général.

Ce geste, très apprécié, permit à chacun de travailler dans les meilleures conditions possibles. Cette situation se prolongea jusqu'au jour où le Bâtiment des Sciences Humaines de Dorigny ouvrit ses portes aux Facultés et Ecoles qui avaient été retenues pour être les premières à inaugurer les nouveaux auditoriums et bureaux. Nous abandonnions ainsi, non sans une certaine mélancolie, la Cité et la Place de la Cathédrale. Où allions-nous être logés ? Cette question n'avait pas échappé au Directeur Grosjean, qui avait prévu dans la répartition des locaux du 5ème étage du nouveau bâtiment de l'Université, un bureau réservé à notre secrétariat pour y poursuivre le travail commencé en 1943, pour nos archives qui prenaient de plus en plus de place, et pour recevoir nos visiteurs. Ce n'était pas trop, mais tout-à-fait suffisant et appréciable.

Alors que nous supposions, peut-être avec une certaine naïveté, que la Direction administrative de l'Université serait consciente du rôle joué par notre Société dans nos relations avec l'Alma Mater, avec les étudiants HEC, dans nos efforts pour créer et améliorer constamment les contacts avec les grands secteurs de notre économie, nous fûmes avisés en 1982 que nous devons renoncer à notre bureau pour le début de l'hiver. Nous n'avions qu'à trouver des locaux en dehors de l'Université. C'était

ignorer tout ce que nous avons fait pour l'Ecole des HEC et ses étudiants. C'est alors qu'un ancien président devait nous sortir de cette impasse en renonçant à son bureau de professeur au bénéfice de notre secrétariat, ceci avec l'accord du Rectorat de l'Université. Puisse cette solution être sinon définitive, du moins durable !

3. LES FINANCES

Que son but soit lucratif ou non lucratif, voire idéal, n'importe quelle société a des questions financières à résoudre. En mai 1943, nous disposions d'un fonds de Fr. 50'000.- à la suite de dons généreux d'entreprises, plus particulièrement vaudoises. Ce capital permettait de couvrir non seulement les frais relevant de la création de la Société mais suffisait à couvrir les dépenses courantes du secrétariat comprenant le secrétaire général et une collaboratrice à plein temps durant les premières années. D'autre part, des moyens financiers réguliers provenaient des cotisations des membres ordinaires, soit Fr. 12.- par année pour les personnes physiques et Fr. 100.- pour les personnes morales. En outre, les membres bienfaiteurs versaient Fr. 100.- pour les personnes physiques et Fr. 500.- ou plus pour les personnes morales. Ces recettes formaient les principales ressources de la société. Aux dépenses mentionnées ci-dessus venaient s'ajouter le coût de la *Revue économique et sociale*, ainsi que l'organisation des conférences. Au cours des années, les soucis financiers ne nous ont pas été épargnés. Aussi, à plusieurs reprises, avons-nous dû augmenter les cotisations et le prix des abonnements à l'année et au numéro.

A titre d'exemple, voici quelques données qui reflètent l'augmentation du coût de la vie. En 1943, le montant de l'abonnement annuel était de Fr. 8.- (quatre numéros) et Fr. 2,50 par numéro. Aujourd'hui, l'abonnement s'élève à Fr. 40.- et le prix du numéro à Fr. 20.-. Il n'est pas nécessaire de justifier longuement ces augmentations. Le prix du papier et les frais d'impression, ont suivi une courbe impressionnante et sont parmi les charges dont le rythme d'accroissement a été le plus inquiétant et le plus exorbitant.

Nous venons de rappeler que notre capital initial avait été de Fr. 50'000.- mais une année plus tard, il était ramené à Fr. 30'000.- et à fin 1944, il se trouvait réduit à Fr. 23'469.-. En effet, les recettes des cotisations et dons s'élevaient à Fr. 11'830.- tandis que les dépenses annuelles atteignaient Fr. 26'600.- environ. Nous comptons alors 68 personnes morales, dont 13 sociétés bienfaitrices, 244 membres ordinaires et 61 abonnés.

Dès l'automne 1945, notre situation financière devint critique. Nous arrivions au bout de nos ressources et une demande de fonds auprès de Pro Helvétia rencontrait

un refus catégorique. Des mesures rigoureuses en vue de restreindre les dépenses furent arrêtées ; mais à fin 1946, notre capital n'était plus que de Fr. 6'800.-. Dès 1949, en vue d'améliorer notre situation, le Comité décida d'ouvrir notre Revue à la publicité et cela malgré les réticences de plusieurs de ses membres.

Pour l'histoire, faut-il rappeler que notre trésorier, M. Yaux, informait le Comité en juin 1949, que notre compte débiteur auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, en atteignant un peu plus de Fr. 5'000.-, avait dépassé le plafond autorisé. A fin 1951, c'est un solde créancier de Fr. 700.- que nous pouvions inscrire au bilan avec Fr. 1'000.- au CCP. Il y avait progrès, mais nous ne pouvions pas en rester là. Le Président proposa de nous adresser au Conseil d'Etat, d'accord avec tout le Comité ; il le fit d'une manière persuasive et avec force d'arguments, mais en vain.

En 1954, notre situation financière nous faisait à nouveau entrevoir une période de «vaches maigres», voire une situation de «caisse vide». Nos dépenses s'étaient accrues plus rapidement que nos recettes et notre capital initial avait fondu, en dépit de nos efforts pour assurer l'équilibre financier. Il fut décidé en Comité que nous aborderions à nouveau les entreprises qui nous avaient soutenu au départ. C'est ainsi que le Président de l'époque, M. Em. Faillettaz, et le secrétaire général, prirent leur bâton de pèlerin pour récolter de nouveaux fonds.

L'accueil fut encourageant et le succès réel, reflet de la générosité des entreprises sollicitées. Rappelons le geste de Charles Veillon, aujourd'hui décédé, qui, à peine était-il informé de l'état de notre caisse, ouvrit spontanément son coffre-fort pour répondre généreusement à notre requête, et celui de Pierre Baumgartner, qui nous offrit gratuitement le papier nécessaire pour imprimer notre Revue durant toute une année. Par la suite, nous avons, pendant des années, bénéficié du prix de gros du papier, à quoi l'Imprimerie Centrale ne mit aucun obstacle. Qu'on nous pardonne de ne pas citer nommément toutes les autres entreprises dont les dons soulagèrent nos finances. Depuis lors, à plus d'une reprise, nous avons dû faire appel à la libéralité de nos personnes morales, membres de la société ; attentives à nos besoins financiers, elles nous ont toujours aidé dans la mesure de leurs moyens, en dépit de la dureté des temps. En définitive, nous n'avons jamais bénéficié de subventions des pouvoirs publics et cela est fort bien.

Au cours des dix dernières années, la situation s'est nettement améliorée pour deux raisons. D'une part, nous avons renoncé à organiser trop de grandes conférences, comme cela avait été le cas les vingt premières années de la Société. D'autre part, nous avons comprimé au maximum le coût de la Revue et les autres frais en général. Voilà pour les dépenses. Les cotisations ont été augmentées et des contributions exceptionnelles ont aussi amélioré notre bilan. Au 31 décembre 1981, il présentait un capital de Fr. 47'800.-, celui avec lequel nous avons débuté, à Fr. 2'000.- près

il y a 40 ans, mais avec un pouvoir d'achat trois fois plus faible. Nos charges totales se sont élevées à Fr. 78'000.- pour la même année, alors que nos dépenses avaient atteint Fr. 26'500.- pour l'année 1944.

4. LA REVUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Pourquoi une Revue paraissant régulièrement et que faut-il en attendre ? Tout d'abord, elle doit être un lien entre les membres d'une société, elle rappelle l'existence de celle-ci, elle remplit le vide entre deux conférences ou deux séances de discussion. C'est un instrument entre les mains des responsables d'une société pour maintenir le contact entre tous ses membres et ses sympathisants.

Cela est d'autant plus nécessaire lorsque seule l'information fidèle des idées et des faits est l'objectif poursuivi par une publication. Cela a toujours été le cas pour la *Revue économique et sociale*. Ses responsables, quoique généralement acquis aux principes de l'économie libérale, n'ont jamais cherché à être l'organe d'une chapelle défendant les intérêts matériels d'un groupe social, d'un parti politique, d'un secteur de l'économie privée. En revanche, ils se sont toujours efforcés à présenter les problèmes économiques et sociaux d'intérêt général. Dès sa création, la Revue a cherché à devenir un lien entre tous ceux qui, dans notre pays et plus particulièrement en Suisse romande, se préoccupent du développement de notre économie nationale et de nos institutions sociales.

Sans doute, au cours de ses quarante ans d'existence, elle n'a pas toujours été comprise par certains lecteurs. Ainsi, dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 8 juillet 1960, sous le titre de «Takt und Hunger», un professeur d'université nous critiquait d'avoir publié un article de Josué de Castro, ancien président de la FAO, intitulé «*Messages de l'Orient - La victoire de la Chine contre la faim*». Il nous reprochait d'avoir présenté à nos lecteurs une image à son sens irréaliste de la Chine. Or, J. de Castro connaissait bien ce vaste pays, alors que le dit professeur n'y avait jamais séjourné. Nous n'avons jamais craint de publier des témoignages sérieux propres à susciter la controverse. Aujourd'hui encore, nous pouvons prétendre que nous ne nous sommes jamais départis de cette volonté d'informer en recourant aux sources les plus sûres, les plus objectives et nous nous en sommes toujours bien trouvés.

Ainsi les rédacteurs de la Revue se sont efforcés d'avoir l'esprit aussi ouvert que possible à toutes les questions touchant à l'économie et au social qui leur paraissaient mériter d'être présentées à un public étendu. Si les sujets généraux ont retenu leur attention et ont trouvé une place de choix dans les pages destinées aux articles de fond, les problèmes plus spécifiques n'ont pas été négligés, bien au contraire.

Une partie spéciale leur était réservée. Enfin, la rubrique bibliographie a présenté en tout depuis l'année 1943 plus de mille ouvrages recensés.

Nous avons signalé quelques-uns des nombreux articles parus dans la Revue ; il serait fastidieux d'y revenir ici. Rappelons toutefois qu'à l'occasion de la remise à l'Université de Lausanne, en date du 24 avril 1948, d'un portrait de l'économiste français, Léon Walras, par sa fille Aline, nous avons consacré notre numéro d'octobre à évoquer dans quelles circonstances le premier titulaire de la chaire d'économie politique de notre Université avait été appelé à Lausanne par le Conseiller d'Etat Louis Ruchonnet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, plus tard Conseiller fédéral. Cette publication devait être reprise par l'Université, avec en première page, un portrait du maître dont la doctrine, appelée Ecole de Lausanne, a rendu célèbre l'enseignement de l'économie politique de notre Alma Mater, qui portait encore en 1870 le nom d'Académie.

Cette manifestation et notre publication reflétaient à quel point la Société d'études économiques et sociales et notre Université avaient et ont des intérêts communs.

Numéros spéciaux

A maintes reprises, la *Revue économique et sociale* a offert à ses abonnés et à ses lecteurs des numéros spéciaux traitant de sujets d'actualité qui étaient comme autant de réponses et de réflexions aux questions que l'on se posait alors. En voici quelques exemples.

En mai 1962, le problème de la «*Réforme scolaire dans le Canton de Vaud*» était l'objet d'un numéro spécial dans lequel non seulement l'enseignement primaire et secondaire était abordé mais aussi l'enseignement au niveau universitaire. La polémique sur l'école qui a, en 1981 et en 1982, rempli les nombreuses colonnes de nos quotidiens et a donné lieu à diverses publications, n'a fait que reprendre un problème que notre Comité avait, il y a vingt ans, jugé utile, voire nécessaire, de traiter.

La place de plus en plus grande prise dans l'économie mondiale par les entreprises multinationales est devenue le point de mire et l'objet de vives critiques des milieux qui ne relèvent souvent que ce qui peut y avoir de négatif dans les pratiques de certaines multinationales et qui les condamnent toutes sans aucune nuance.

Pour faire le point dans ce domaine, nous avons consacré le numéro d'août 1977 aux «*Codes de bonne conduite pour sociétés multinationales*». Dans un premier article, M. Liotart-Vogt, alors président de Nestlé S.A., avait précisé le caractère des sociétés opérant sur le plan international, alors que deux autres études permettaient à des syndicalistes d'exprimer leurs vues.

L'aménagement du territoire, sujet singulièrement délicat en raison des intérêts divergents qu'il suscite, a été l'objet d'un numéro entier, en juin 1970. Enfin, il convient aussi de signaler l'importante étude de prospective, intitulée «*Vaud 1986*», dirigée par Claude Lasserre, qui la commente un peu plus loin dans la présente revue, dix-sept ans après sa publication.

Journées du Mont-Pèlerin

Dans le prolongement des Journées du Mont-Pèlerin dues à l'initiative de Eric Choisy et organisées en étroite collaboration avec les sociétés d'ingénieurs et d'architectes genevois et vaudois, la SEES a publié cinq numéros spéciaux relevant l'étroite et indispensable mise en commun des forces des ingénieurs et des économistes pour aborder, puis essayer de résoudre les problèmes que les uns et les autres rencontrent dans le cadre de la société et de l'entreprise.

Rappelons quelques-uns des thèmes qui ont été discutés au Mont-Pèlerin :

- «*Aspects humains de l'administration de l'entreprise*», avec la collaboration de Eric Choisy, Dr h.c., le professeur Marc Lob de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, et A. Brunner, directeur de Landis & Gyr S.A. à Zoug ;
- «*Les tâches nationales et les critères de choix*», avec la participation, entre autres, de M. Cosandey, directeur de l'EPFL et Alexandre Hay, vice-président de la direction générale de la BNS ;
- «*Le défi du monde moderne : changement et mobilité*», avec, comme orateurs, Raymond Devrient, président de la Suisse Assurances ; Paul Chaudet, ancien Président de la Confédération ; Enrico Bignami, administrateur-délégué de Nestlé S.A. ;
- «*L'Université de demain et la créativité*» ;
- «*Les aspects techniques de la construction de l'Europe*» ;
- «*Pour ou contre le projet de la nouvelle Constitution fédérale*» ;
- «*La protection de la personne humaine face aux extensions multiples de l'informatique*».

5. LES ÉTUDIANTS HEC, LEURS PROFESSEURS ET LA REVUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Par l'intermédiaire de notre Bulletin, de nombreux étudiants HEC ont collaboré à l'activité de notre Société. Ils l'ont fait en rédigeant des études publiées sous la rubrique «*Documents*» et en préparant des analyses d'ouvrages figurant dans la partie bibliographique de la Revue.

En encourageant nos étudiants à collaborer à la Revue, nous nous étions assigné un double objectif. D'une part les intéresser à notre Société, d'autre part, et surtout, les inciter à faire des travaux de recherche et à leur donner une forme écrite digne d'être publiée. Deux articles entre autres méritent d'être signalés, l'un sur «*Le marché immobilier à Lausanne*», rédigé par Bernard Gehri, l'autre intitulé «*Le problème du vin en Suisse*» reposant sur de solides recherches et un effort d'analyse et de synthèse de deux étudiants : Henri Monnet et Jean-François Palaz, l'un et l'autre étroitement attachés à la viticulture par leurs ancêtres et leurs parents vigneron. Cette étude sur le vin devait retenir l'attention du Département de l'économie publique, à Berne, dont le chef était le Conseiller fédéral Rodolphe Rubattel.

Rodolphe Rubattel songeait alors à constituer une commission fédérale permanente appelée à trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes de la viticulture. Ayant eu connaissance de la dite étude, à la rédaction de laquelle le secrétaire général de la SEES avait également participé, le Chef du Département lui demanda, en qualité de personne neutre, c'est-à-dire non directement liée à la production du vin et à sa distribution au niveau du grand public, d'accepter la présidence de la commission fédérale du prix de revient des raisins et du vin. C'est dire l'intérêt que Rodolphe Rubattel avait porté à cette étude de 24 pages et l'importance qu'il lui reconnaissait.

Dans leurs conclusions, après avoir relevé l'anarchie qui régnait après la guerre sur le marché du vin et la nécessité de «nouvelles dispositions légales» adaptées à la situation d'après-guerre, nos deux jeunes économistes suggéraient la création d'une organisation professionnelle plus solide et mieux cimentée que celle qui existait.

Quant à l'article de M. Gehri, il avait été remarqué par les milieux intéressés, c'est-à-dire aussi bien les entrepreneurs, les propriétaires d'immeubles et les locataires. Ses conclusions apportaient une note originale en vue de l'amélioration de la situation du marché immobilier en 1952 dans le chef-lieu de notre Canton.

Pourquoi nous être étendu si longuement sur ces deux études publiées dans notre périodique ? C'est pour relever une nouvelle fois leur valeur théorique et pratique et l'écho qu'elles avaient rencontré à l'époque. C'était tout à l'honneur de leurs auteurs, honneur qui se reportait ainsi sur la *Revue économique et sociale* et sur notre Société.

Si les rapports entre l'Ecole des HEC et notre Société ont parfois été distants et n'ont pas toujours répondu aux vœux formulés par les fondateurs, il faut d'autant plus se réjouir que les travaux du Symposium organisé par les étudiants HEC en février 1981, auquel plusieurs de nos membres avaient assisté avec un réel intérêt, ont été intégralement publiés dans la *Revue économique et sociale* en un numéro spécial de plus de cent pages, paru en août 1981, sous le titre : «*L'évolution probable du progrès technique et de ses conséquences économiques et sociales*».

Enfin, il faut souligner le fait qu'un grand nombre de professeurs de l'Ecole des HEC ont eu l'occasion de s'exprimer dans la Revue au cours des ans. Il serait trop long de rappeler ici tous les articles dus à leur plume.

6. CONTACTS AVEC L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

Nous avons toujours entretenu d'excellentes relations de bon voisinage avec l'Institut des Hautes Etudes Internationales à Genève, ce qui nous a valu, grâce à l'esprit très ouvert de son ancien directeur, Jacques Freymond, de collaborer avec son Institut sur deux plans : nous avons participé à des conférences et avons publié des numéros spéciaux dans notre périodique. Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns : «*La Suisse dans le nouvel équilibre mondial*» (septembre 1959), «*La Suisse et l'Afrique*» (septembre 1960), «*La Suisse et l'Amérique latine*» (février 1962), «*La Suisse, l'URSS et l'Europe orientale*» (avril 1963), «*La Suisse et la Communauté atlantique*» (septembre 1963), «*L'Inde et la Suisse, problèmes du Tiers Monde*» (septembre 1967).

7. L'IMEDE ET LA REVUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

En 1957, Nestlé créait l'IMEDE (Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise). Comme il s'agissait d'une Ecole de degré supérieur, voire d'un niveau correspondant au troisième cycle d'enseignement, comparable à notre Université par la qualité des professeurs, venant souvent de Hautes Ecoles américaines, il était opportun que la Société d'études économiques et sociales entre en contact avec l'IMEDE en vue de créer avec ce dernier une collaboration, d'autant plus que le professeur P. Goetschin faisait partie, depuis 1962, de son corps enseignant et le professeur Jean Golay de son conseil de fondation. Cette liaison nous a permis de faire appel à plusieurs professeurs américains qui ont rédigé des articles sur leur matière d'enseignement et sur leurs expériences dans des entreprises multinationales.

Outre divers articles parus dans notre Bulletin, à deux reprises les professeurs de l'IMEDE ont très généreusement collaboré à la rédaction de numéros spéciaux, en relation étroite avec leur spécialité. Le premier, paru en décembre 1962, avait pour objet : «*Réflexions sur l'entreprise*». L'intention était de porter à la connaissance de nos chefs d'entreprises et des responsables de notre économie les méthodes originales de gestion et de formation des cadres, telles qu'elles étaient appliquées aux Etats-Unis. En septembre 1980, un autre numéro publié dans le même esprit, avait pour titre : «*Réflexions sur le management des années 1980*». Tous les articles de ces deux numéros étaient rédigés en français et en anglais.

Ajoutons encore que la Revue a été l'instrument qui nous a fait connaître en dehors de nos frontières nationales et qui, avec les années, a été notre ambassadrice tout d'abord en Europe, puis dans les autres continents. C'est ainsi que dans la presque totalité des pays, nous avons des abonnés et non seulement en Europe occidentale, mais aussi en URSS, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Australie comptent des lecteurs abonnés, et bien entendu, l'Amérique du Nord.

Les lecteurs de la Revue économique et sociale sont difficiles à dénombrer. Ils sont sans doute plus que les 1'300 membres et abonnés que nous comptons aujourd'hui. Par les échos qui nous parviennent de plusieurs côtés et de différents pays, nous avons le droit de penser que la Revue est largement répandue et appréciée. En 1953 déjà, le rédacteur en chef de la Tribune de Genève, Gaston Bridel, en recommandait la lecture ; il en relevait l'objectivité, l'effort de la rédaction pour s'exprimer dans une langue aussi accessible que possible pour un non-initié aux questions économiques ; il concluait comme suit : *«La Revue économique et sociale est fort représentative de ce souci constant : apprendre aux hommes quelles sont les règles qui président à la vie des sociétés et comment, ces règles connues, nous pouvons les appliquer. Vous y verrez vivre et palpiter beaucoup de ce qui fait votre vie, vos soucis, vos révoltes et vous y sentirez l'intérêt et la sympathie avec laquelle les auteurs s'efforcent à démêler l'écheveau dans lequel l'homme moderne se sent embarrassé. Je vous le répète : c'est une excellente lecture, aisée et libératrice»*.

8. PERSPECTIVES

Arrivé au terme de ce bref rappel historique, on peut se demander si les responsables du développement de la Société d'études économiques et sociales ont fidèlement respecté les objectifs que s'étaient fixés les fondateurs. Y aurait-il eu, au contraire, déviation, parfois voulue, mais aussi dictée par des circonstances extérieures, par les profondes transformations que notre pays a vécues ? Sans vouloir porter un jugement sur ce qui a été fait et évoquer ce qui aurait pu être fait, on peut dresser un bilan positif de l'activité de la Société et se féliciter des résultats obtenus.

S'il n'est pas possible de revenir en arrière, on peut jeter un regard sur l'avenir, c'est la seule attitude positive après avoir fait le point, car nous avons de bonnes raisons de penser que nous avons satisfait nos membres ; leur fidélité en est un gage.

Quant à nos contacts avec les étudiants, nous devrions faire un plus grand effort pour nous rapprocher d'eux ou qu'ils se rapprochent de nous, afin qu'un contact effectif s'établisse, dans le sens de plus d'efficacité. Cela demandera qu'on leur consacre plus de temps à l'avenir. Y-a-t-il eu un relâchement de notre part ; leur intérêt à des analyses d'ouvrages scientifiques ou à procéder à des recherches sur des objectifs

économiques, à les approfondir et à leur donner une forme écrite, a-t-il diminué ? Or, dans le cadre des séminaires, il y aurait souvent matière à rédiger de semblables travaux, sous la conduite du professeur. Les dernières études de cette nature publiées dans notre Revue remontent au début des années soixante. C'est lointain ! De plus, les assistants aussi devraient pouvoir être mis à contribution ; ce serait dans l'esprit même de leur contrat avec l'Université, puisque la plupart d'entre eux se proposent de rédiger une thèse.

Pourquoi nos étudiants ne seraient-ils pas plus motivés à entreprendre des travaux scientifiques, parallèlement à la fréquentation des cours ? Il est difficile d'établir des responsabilités, mais il vaut la peine d'accorder une attention soutenue à cette question pour les gagner à une cause qui nous est commune. Souhaitons que dans dix ans, à l'occasion de notre cinquantenaire, nos vœux seront devenus une réalité.

Liste des présidents de la SEES

Antoine VODOZ	conseiller d'État conseiller national	1943 - 1946
Henri ZWAHLEN	professeur à l'Université de Lausanne	1946 - 1951
Emmanuel FAILLETTAZ	directeur général du Comptoir suisse	1951 - 1957
Jean GOLAY	professeur à l'Université de Lausanne	1957 - 1963
Claude LASSERRE	directeur de la société des Chaux et Ciments de Suisse romande	1963 - 1969
Pierre GOETSCHIN	professeur à l'Université de Lausanne et à l'IMEDE	1969 - 1978
Pierre RUTTIMANN	administrateur de sociétés	1978 - 1982
Aurélio MATTEI	professeur à l'Université de Lausanne	1982 -

¹ cf l'article de Pierre Languetin «*Quarante ans d'études économiques et sociales*», dans la présente Revue.